



Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



TITRE PRO CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DU BÂTIMENT

Niveau 5

INFORMATIONS

Formation éligible au FNE

(Fond National à l'Emploi)

www.constructys.fr/fne-formation/

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 39180

(Plus d'info : www.fancecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère du Travail du Plein Emploi et de
l'Insertion

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

25 août 2029

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu
de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▣ Par la voie de l'apprentissage
 - ▣ En contrat de professionnalisation
 - ▣ Autres dispositifs de la Formation
Professionnelle Continue :
- Salariés, demandeurs d'emploi.

- Le Chargé d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique du Bâtiment (CAREB) réalise une visite approfondie sur site afin de collecter des données de consommation énergétique et de rédiger des rapports pertinents pour la mise en place d'un projet de rénovation énergétique adapté. Il évalue les caractéristiques du bâtiment existant en prenant des mesures précises, réalisant des croquis détaillés et identifiant les éléments présents tels que les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements.

1. Activités visées

Le Chargé d'Accompagnement utilise des appareils de mesure pour identifier les sources de fuites thermiques, permettant d'établir des calculs de déperditions thermiques et d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique. Ces éléments sont essentiels pour élaborer différents scénarios de rénovation énergétique en tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et des aides financières éligibles.

Ensuite, il conseille activement le maître d'ouvrage en présentant les scénarios de rénovation envisageables. Il estime le coût des travaux par corps d'état, calcule le temps de retour sur investissement et identifie les aides financières appropriées en fonction de la situation fiscale du maître d'ouvrage. Il recommande également de consulter plusieurs entreprises de travaux labellisées ou certifiées puis analyse les devis soumis par celles-ci afin d'aider le maître d'ouvrage à prendre une décision.

Pendant la réalisation des travaux, le Chargé d'Accompagnement vérifie la conformité des factures, contrôle les délais de paiement et assure le suivi budgétaire pour garantir que le projet reste conforme avec les objectifs financiers. Il organise la visite de réception du bâtiment rénové, vérifie la conformité aux spécifications techniques et rédige les procès-verbaux provisoire et définitif. Enfin, il assure la clôture administrative du chantier en fournissant les documents de réception.

2. Compétences attestées

Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique :

- réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
- réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique :

- établir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
- estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
- argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix

Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique :

- assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
- assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

 **INFORMATIONS****PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine de la construction.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

CAMPUS DE FORMATION

BTP CFA Marne (51)

**DURÉE DE LA FORMATION**

270 heures.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE DE FORMATION

Novembre 2024 à juin 2025.

COÛT DE LA FORMATION**▣ Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :
Nous contacter.

▣ Par la voie du dispositif FNE :

Possibilité de prise en charge jusqu'à 100% des coûts de formation par Constructyts.

3. Méthodes pédagogiques

Rythme alternée
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques

Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.